

Le 3 Décembre 2018

N. réf. : MO/MP – 2018/11/162  
Affaire suivie par M. OLAGNON  
Tél : 04.71.75.57.57

Le Président du  
SYMPTTOM

à

Mmes, Mrs les délégué(e)s  
du Comité Syndical

**Objet** : Réunion du Comité Syndical

Madame la Déléguée,  
Monsieur le Délégué,

En l'application de l'article 36 de la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le débat d'orientation budgétaire 2019 du SYMPTTOM aura lieu :

**Le mercredi 19 décembre 2018 à 20 heures**

en mairie de MONISTROL sur LOIRE,  
salle du conseil municipal

Il sera suivi de la réunion du comité syndical

**ORDRE DU JOUR**

1. Apurement du compte 1069 « Reprise 1997 sur excédents capitalisés » - Neutralisation de l'excédent des charges sur les produits – Budget SYMPTTOM.
2. Taxes et produits irrécouvrables : admission en non-valeur.
3. Vote de la décision Modificative n° 1 – Budget Général SYMPTTOM.
4. Budget Général SYMPTTOM : autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2019.
5. SYDEMER : Adhésion au Groupement d'autorité délégante en vue de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers.
6. Adhésion à la convention de participation du CDG 43 portant sur le risque prévoyance.
7. Approbation de la convention relative à la mise en œuvre par le SYMPTTOM du programme local de prévention des déchets par le SYMPTTOM.
8. Approbation des tarifs pour la vente des composteurs, et lombricomposteurs.
9. Approbation de la convention financière entre le SYMPTTOM et la CCMVR concernant une aide à l'investissement des Points d'Apports Volontaires.

10. Approbation de la convention de prestation de services entre le SYMPTTOM et la CCMVR pour la collecte des PAPIERS des Points d'Apports Volontaires.

11. Mensualisation de l'indemnité du Président.

12. Déchetteries du SYMPTTOM : Avenants au marché d'évacuation et de traitement des déchets – Modifications des indices de révision suite à suppression.

13. Reprise des PAPIERS-CARTON (1.05,1.02) avec la société SUEZ RV Centre Est - Modifications du contrat de fédération et convention particulière

14. Questions diverses.

- Accès aux déchetteries par les communes pour les camions de + de 3.5 tonnes.
- Accès aux déchetteries par les professionnels du territoire du SYMPTTOM.
- Expropriation des terrains destinés à l'extension de l'ISDND.

En espérant pouvoir vous compter parmi nous, je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président,



Jean-Paul LYONNET